



Niamey, le 30 janvier 2024

Avis d'annulation d'une procédure de passation de marché

Acheteur : Millenium Challenge Account-Niger

Objet : Fourniture et livraison de matériel de vaccination et de produits déparasitants, reparti en deux (02) lots

Ref: DAO N°PRAPS/1/CB/450/23

Type de Procédure : Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Date d'émission du DAO : 10 novembre 2023

Motif(s) d'annulation :

Le MCA-Niger, conformément à la SECTION I : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES et à l'IS 39.1 : Droit de l'Acheteur d'accepter ou de rejeter toute Offre du Dossier d'appel D'offres :

« L'acheteur se réserve le droit d'accepter ou de rejeter une Offre, quelle qu'elle soit, et d'annuler la procédure d'adjudication, et de rejeter toutes les Offres à tout moment avant l'adjudication du Contrat, sans encourir de responsabilité envers les Soumissionnaires. En cas d'annulation, toutes les Offres soumises et, plus particulièrement, les Garanties d'Offre, sont restituées dans les meilleurs délais aux Soumissionnaires à leur demande, aux frais de l'Acheteur. Si toutes les Offres sont rejetées, l'Acheteur examinera les motifs justifiant le rejet des Offres et envisagera de réviser les modalités du Contrat, les spécifications techniques l'étendue du Contrat ou une combinaison de ces éléments, avant d'émettre un nouvel Appel d'offres. L'Acheteur se réserve également le droit d'annuler la passation de marchés si elle n'est plus dans son intérêt ».

Après discussions en interne et compte tenu du délai extrêmement serré lié à la livraison des biens a une date très proche de la fin du Compact, MCC a décidé de procéder à l'annulation de la procédure de passation du marché de cette activité.